



**CONVENTION DE  
PARTENARIAT RELATIVE A  
LA PREPARATION DE L'AGREGATION D'ESPAGNOL SESSION 2024  
ENTRE  
L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2  
ET L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON**

**L'Université Lumière Lyon 2,  
86 rue Pasteur – 69365 Lyon Cedex 07  
Représenté par sa Présidente, Madame Nathalie DOMPNIER  
ci-après désignée « Université Lumière Lyon 2 »**

**D'une part,**

**Et**

**l'École Normale Supérieure de Lyon  
15 parvis René Descartes – BP 7000 – 69342 Lyon Cedex 07  
Représentée par son Président, Monsieur Emmanuel TRIZAC  
ci-après désignée « ÉNS de Lyon »**

**D'autre part,**

**Vu** le code de l'éducation,

**Il est convenu ce qui suit :**

**Préambule**

L'université Lumière-Lyon2 et l'ENS de Lyon conviennent de coopérer pour organiser une préparation à la session 2024 de l'agrégation d'espagnol et établissent à cet effet la présente convention.

Dans le cadre de cette coopération, l'Université Lumière-Lyon 2 et l'ÉNS de Lyon s'associent pour assurer les enseignements suivants :

- Question 1 : **Quevedo, Francisco de, *Los sueños*.**
- Question 2 : **Baroja, Pío, *El árbol de la ciencia*.**
- Question 3 : **Varela, Blanca, *Poesía reunida, 1949-2000*.**
- Question 4 : **Les *Comunidades* de Castille : guerre civile et restauration de l'ordre monarchique au XVIe siècle.**
- Question 5 : **L'isthme de Panama, un pont entre l'Europe et les Amériques (1879-1936).**
- Thème

- Version
- Linguistique
- Option latin
- Option catalan
- Option portugais

## **1. Inscriptions administrative et pédagogique**

### **1.1. Inscription administrative.**

Les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 et les élèves et les auditeurs d'agrégation de l'ÉNS de Lyon fréquentant ces enseignements devront être régulièrement inscrits dans leur établissement respectif et couverts par une assurance individuelle.

### **1.2. Inscription pédagogique.**

Afin de permettre l'inscription pédagogique dans les cours communs, le responsable de l'agrégation d'espagnol de chacun des deux établissements communiquera à son homologue de l'établissement partenaire la liste des étudiants concernés.

## **2. Transmission des notes**

Les notes attribuées par un enseignant-chercheur ou un enseignant de l'Université Lumière Lyon 2 seront transmises par le responsable de l'agrégation d'espagnol de l'Université Lumière Lyon 2 au responsable de l'agrégation d'espagnol de l'ÉNS de Lyon.

Les notes attribuées par un enseignant-chercheur ou un enseignant de l'ÉNS de Lyon seront transmises par le responsable de l'agrégation d'espagnol de l'ÉNS de Lyon au responsable de l'agrégation d'espagnol de l'Université Lumière Lyon 2.

## **3. Prise en charge des heures d'enseignement**

3.1. Le total des heures équivalent TD (HETD) prises en charge par les deux établissements dans le cadre de la coopération définie par le présent avenant se monte à 693,5 HETD (voir tableau en annexe du présent avenant).

3.2. Sur ces 693,5 HETD, l'Université Lumière Lyon 2 prend en charge 309 HETD et l'ÉNS de Lyon 384,5 HETD.

3.3. Les 309 HETD prises en charge par l'Université Lumière Lyon 2 sont assurées par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'Université Lumière Lyon 2 dans le cadre de leur service statutaire.

3.4. Les 384,5 HETD prises en charge par l'ÉNS de Lyon se décomposent comme suit :

- 188,5 HETD sont assurées par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'ÉNS de Lyon dans le cadre de leur service statutaire.
- 35 HTD sont assurées par un enseignant-chercheur sous convention entre l'ENS de Lyon et Lyon 3.

- 161 HETD sont assurées par des vacataires rémunérés par l'ÉNS de Lyon.

#### **4. Litige**

Pour tout litige que pourrait soulever l'application du présent avenant, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable.

A défaut, le contentieux sera porté devant le Tribunal administratif de Lyon.

#### **5. Entrée en vigueur et durée de l'avenant**

La présente convention est conclue pour la seule année universitaire 2023-2024, il prend effet dès sa signature et est rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Fait à Lyon en deux exemplaires originaux,

Le

Le

La Présidente de l'Université Lumière-Lyon 2  
Nathalie DOMPNIER

Le Président de l'ÉNS de Lyon  
Emmanuel TRIZAC

**ANNEXE À L'AVENANT À LA CONVENTION CADRE DU 18 OCTOBRE 2010  
ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2  
ET L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON**

INTITULÉ DU COURS	HEURES PRISES EN CHARGE PAR L'ENS DE LYON	HEURES PRISES EN CHARGE PAR L'UNIVERSITÉ LYON 2
QUESTION 1 <b>Quevedo, <i>Los sueños</i></b>	18hCM préparation aux écrits + 8hTD préparation aux oraux (EC de Lyon 3, service statutaire fait à l'ENS de Lyon) <b>total : 35hTD</b>	18hCM préparation aux écrits + 8hTD préparation aux oraux (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 35hTD</b>
QUESTION 2 <b>Pío Baroja, <i>El árbol de la ciencia</i></b>	18hCM préparation aux écrits + 8hTD préparation aux oraux (EC de l'ENS de Lyon, service statutaire 21,5 hTD + EC invité 13,5 hTD) <b>total : 35hTD</b>	18hCM préparation aux écrits + 8hTD préparation aux oraux (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 35hTD</b>
QUESTION 3 <b>Blanca Varela, <i>Poesía reunida</i></b>	<b>total : 0hTD</b>	36hCM préparation aux écrits + 16hTD préparation aux oraux (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 70hTD</b>
QUESTION 4 <b>Les <i>Comunidades de Castilla</i></b>	36hCM préparation aux écrits (vacataire) 16hTD préparation aux oraux (vacataire) <b>total : 70hTD</b>	<b>total : 0hTD</b>
QUESTION 5 <b>L'isthme de Panama</b>	<b>total : 0 hTD</b>	36hCM préparation aux écrits + 16hTD préparation aux oraux (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 70hTD</b>
THÈME	<b>36hCM</b> préparation aux écrits (EC de l'ENS de Lyon, service statutaire) <b>total : 54hTD</b>	<b>Total : 0hTD</b>
VERSION	36hCM préparation aux écrits (EC de l'ENS de Lyon 33hTD + vacances 21hTD) <b>total : 54hTD</b>	<b>total : 0 hTD</b>

LINGUISTIQUE		46 h CM (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 69 hTD</b>
	<b>total : 0 hTD</b>	
OPTION LATIN	20hCM avant écrits 4hTD oral (Vacataire)  <b>total : 34 hTD</b>	<b>total : 0 hTD</b>
OPTION CATALAN	40h TD (Maître de langue de l'ENS de Lyon, service statutaire) <b>total : 40 hTD</b>	15h TD (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 15 hTD</b>
OPTION PORTUGAIS	40h TD (Lecteur de l'ENS de Lyon, service statutaire) <b>total : 40 hTD</b>	15h TD (EC de l'Université Lumière Lyon 2, service statutaire) <b>total : 15 hTD</b>
CONFÉRENCES	22,5hTD (Vacataires) <b>total : 22,5hTD</b>	<b>total : 0 hTD</b>
<b>TOTAL</b>	<b>384,5h TD</b>	<b>309 h TD</b>